

## Atelier conservation, restauration des oeuvres d'art (pt) > Finalité spécialisée

Professeur : Broers Nico

### Objectifs :

- Intérioriser la déontologie de la profession qui consiste à respecter le caractère originel du bien culturel ainsi que sa signification artistique, esthétique, historique, documentaire, sociale, spirituelle et religieuse.

- Développé les facultés d'observation, acquérir des outils de diagnostic et être ainsi à même d'évaluer des problèmes de détérioration et de conservation d'objets culturels.

- Faire preuve de sens critique, de rigueur, de réflexion structurée, mais aussi d'initiative et de jugement personnel.

- Développer et utiliser des mesures préventives à la détérioration des objets d'art en faisant preuve de connaissances approfondies des matériaux utilisés par les artistes.

- Mettre en œuvre les enseignements de la science et situer des objets culturels dans l'histoire de l'art.

- Prévoir les risques et dangers entourant la pratique professionnelle et de les minimiser.

### Contenu :

Projet de conservation-restauration d'une oeuvre d'art.

### Méthode d'enseignement et d'apprentissage :

Le cours pratique est étroitement lié aux projets de l'étudiant et le suivi sera donc individuel. Des tables rondes vont permettre aux étudiants de partager leurs expériences et de s'enrichir de celle des autres étudiants.

### Mode d'évaluation pratiqué et charte :

Evaluation continue.

Elle rend compte des capacités de l'étudiant à intégrer les connaissances théoriques dispensées aux acquis antérieurs et à les mettre en oeuvre de façon critique dans des situations concrètes liées à la pratique.